



K 3112

Dégraissant pour vitres et glaces spécifique pour l'emploi à la raclette à vitres

Propriétés

K 3112 est un nettoyant dégraissant concentré pour le lavage des vitres et des glaces à l'aide de la raclette. Le produit favorise le glissement de la raclette sur la surface vitrée sans réduire l'efficacité de la lame en caoutchouc. La surface reste parfaitement propre, transparente, brillante et sans auréoles.

Domaines d'application

K3112 est utilisé lors des opérations de nettoyage difficile sur les vitres et les vérandas qui, à cause de leur grande taille ou de leur taux élevé de saleté, nécessitent l'emploi de la raclette. En effet, l'utilisation de K3112 rend l'opération de nettoyage plus rapide et plus facile.

K3112 est également recommandé pour le nettoyage des vitres de voitures et en général de tous les moyens de transport: on peut l'utiliser à l'aide d'une raclette ou l'ajouter dans le réservoir de la solution lave-vitres.

Mode d'emploi

Préparer une solution de K3112 diluée dans de l'eau à raison de 0,3-0,5% (3-5 cl. pour 10 litres d'eau). Appliquer la solution à l'aide du mouilleur. Passer la raclette en procédant par bandes parallèles, verticalement de haut en bas, horizontalement de gauche à droite, en essayant de maintenir la raclette légèrement inclinée sur le côté de façon à ce que la solution sale coule plus rapidement.

Repasser éventuellement la raclette aux endroits. Pendant l'opération, nettoyer souvent la lame en caoutchouc avec une peau en daim.

Essuyer les angles et le cadre de la fenêtre ou de la vitre avec une peau en daim.

Il est conseillé de ne pas effectuer l'opération de lavage directement sous la lumière du soleil.

Caractéristiques techniques

COMPOSITION	tensioactifs anioniques et non ioniques, séquestrants, parfums, colorants
ASPECT	liquide transparent turquoise
ODEUR	citron
DENSITÉ RELATIVE	1
MATIÈRE ACTIVE	19%
pH pur	9,5 ± 0,5
pH en utilisation	7,5 ± 0,5
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	complète
BIODEGRADABILITÉ	les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n. 648/2004.

AVERTISSEMENTS

Le produit n'est pas dangereux.

AUTRES INFORMATIONS

EMPLOI EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL.



4 bidons de 5 litres

12 flacons de 1 lt.

